

consommés, mais sa propriété étant de ne pas se lier aux autres terres et de rester par petits globules, elle les sépare, les ouvre, les rend plus meubles et plus saines, facilite ainsi l'évaporation et la filtration des eaux; il n'en reste plus ensuite sur ces terres, et par son moyen la chaleur y pénètre, et l'activité qu'elle leur donne les dispose à la fécondité que le fumage achève de leur procurer. Dix tombereaux par arpent suffisent, c'est la quantité moyenne sur laquelle on peut se régler, en consultant toujours le sol et l'expérience, pour éviter tout excès; car ne pas marner assez, c'est s'exposer à recommencer, et trop marner est encore pire; l'effet de cet engrais étant d'étouffer en divisant la terre, il la rendrait brûlante, si l'on passait la mesure. Une demi marne et bien fumer, vaut mieux dans de certaines, qu'un marnage entier.

Dans les terres qui resteraient encore trop fraîches et humides, même malgré la marne, ou bien qu'on n'aurait pas la facilité de marner, et qui seraient trop argileuses et visqueuses, ou gâcheuses, le chaume, les cossats de pois, la paille peu consommée en fumier, quo l'on nomme *du paille*, qui est la litière des chevaux, ou le dessus des fumiers de la cour, quelquefois un peu de chaux, ou du fumier de volailles, quand la terre est absolument froide et engourdie, sont de bons amendements qui boivent l'humidité, allègent, échauffent et font fructifier ces terres.

On emploie encore avec succès un autre moyen pour retirer les eaux dans les terres, comme nous l'avons indiqué lorsqu'il s'est agi du *drainage*. On fait une tranchée de trois ou quatre pieds de largeur, autant de profondeur, dans toute la longueur du terrain, et une autre en travers, s'il est besoin; on les remplit de pierrailles, ou bien on y élève tout le long de chaque côté un petit mur de pierres sèches d'environ deux pieds de haut qu'on recouvre de pierres plates qui traversent d'un mur à l'autre et l'on étend par dessus un lit de paille ou de roseaux, ou de gazons renversés, pour empêcher la terre dont on comble cette tranchée, de passer entre les pierres et de tomber dans l'espace par où les eaux s'écoulent. C'est ce qu'on appelle une *pierrée*.

Dans un jardin potager, quand la terre s'y trouve trop humide, il faut élever les carrés du potager, ainsi que les plates bandes des arbres, bomber les allées, et pratiquer au bord et le long des plates-bandes des ruisseaux qui égouttent les eaux et les conduisent hors du jardin, s'il y a de la pente, pour les jeter dans quelque fossé à l'extérieur: il serait très-avantageux de faire couler ces eaux sur des feuilles qu'on ramasse et sur des herbes qu'on arrache et qu'on mettrait pourrir dans ce fossé: on aurait alors un excellent engrais.—(A suivre.)

L'Émigration et le repatriement.

L'*Echo d'Iberville* rapporte qu'il se prépare un bon mouvement de repatriement vers les Cantons de l'Est pour le printemps prochain. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne nouvelle, et nous faisons des vœux pour que ceux qui se décident à revenir dans le pays afin de se livrer à la culture de la terre persévèrent dans leur nouvelle résolution, pour le plus grand bien de notre pays. Malheureusement parmi ceux qui se font colons, il n'y en pas assez de persévérants, car

après avoir opéré les premiers défrichements, s'ils ne retournent pas de nouveau aux États-Unis, ils se livrent à d'autres occupations et déprécient, autant qu'ils le peuvent, le métier de cultivateur; s'ils n'accusent pas le sol d'ingrat, ou le Gouvernement de ne pas avoir fait assez pour eux:

Le Gouvernement et les particuliers qui favorisent ce mouvement de repatriement ne peuvent être trop particuliers sur le choix de ceux qui désirent revenir dans le pays pour se livrer à la culture de la terre, sans cela on dépenserait inutilement des sommes considérables et qui ne serviraient qu'à déprécier une œuvre si éminemment patriotique. Il vaut mieux que le nombre en soit moins considérable et que nous soyons certains d'y compter des hommes vraiment décidés à se livrer à la culture et ayant les aptitudes nécessaires pour opérer les différents travaux qu'elle nécessite; avec ces précautions les argents seraient utilement dépensés et nous n'entendrions pas dire que les Gouvernements qui se sont succédés à Québec n'ont rien fait pour la colonisation.

D'ailleurs, nous avons trop besoin de l'argent destiné à la colonisation afin d'aider aux jeunes gens actuellement dans le pays qui voudraient s'établir sur des terres nouvelles, pour que l'on destine une partie de ces argents en faveur de personnes qui ne sauraient en profiter.

Il est désolant de voir, en ce moment, dans nos campagnes, le grand nombre de jeunes gens qui prennent le chemin des États-Unis, et il importe plus que jamais que nous prenions tous les moyens possibles de les retenir ici. Différentes circonstances motivent ce mouvement d'expatriation. Plusieurs de ces jeunes gens désiraient se faire colons, et le Gouvernement devrait leur venir en aide. Mais il en est un trop grand nombre à qui la vie de cultivateur répugne, parce que leurs parents leur ont appris à la mépriser; d'autres, tout en reconnaissant que la culture peut leur offrir un avenir assuré, ne voudraient pas s'y astreindre parce qu'elle demande trop de travail et ne leur promet point toutes les jouissances des villes; accoutumés dès le bas âge à une vie de fainéantise et de paresse, ils espèrent trouver sans presque de travail, une mine d'or aux États-Unis: ces jeunes gens, nous n'avons pas à nous en occuper; ils ont été gâtés par des parents imprévoyants, et la misère, toutes espèces de privations, les ramèneront plus tard à la raison et les feront revenir au travail des champs, si le travail dans les usines ou les manufactures ne leur a pas déjà enlevé la santé.

Les parents gémissent aujourd'hui de voir leurs enfants prendre le chemin des États-Unis; mais il n'est plus temps de les retenir: ils n'ont plus sur eux aucune autorité, car depuis longtemps l'autorité du père a été substituée par celle du fils qui ne faisait à la maison et aux champs que ce qu'il voulait, et il se sert de son autorité de maître pour faire le choix de l'état qui convient le mieux à son esprit de liberté et à ses goûts pour la vie facile en dehors de la surveillance de ses parents.

En signalant ces faits, nous le faisons en connaissance de cause; nous en voyons des exemples tous les jours dans nos grands villages.